



INTEGRATION CARAIBE ET EUROPEENNE DES DOM

Hommage à Clovis
BEAUREGARD

Dr. Rose-Lee RAQUI

Le rôle de CLOVIS BEAUREGARD dans l'intégration CARAÏBE et EUROPÉENNE des Départements Français d'Amérique

Clovis Beauregard n'est plus, mais il n'a eu de cesse durant toute sa vie et à travers sa longue expérience de nous transmettre avec toute sa sagesse un message d'une grande importance, le sens de notre dimension dans la Caraïbe. Il avait la certitude, malgré toutes les vicissitudes historiques, de notre rôle de trait d'union entre l'Europe et la Caraïbe.

La participation des Départements Français d'Amérique, à l'intégration Caribéenne et Européenne, s'est opérée sans grande concertation dans la population de ces îles.

Les rares personnes qui se sont intéressées aux phénomènes de l'intégration des DFA, dans la Caraïbe et dans l'Europe, l'ont fait par intérêt personnel ou par conviction du bienfondé d'une telle démarche.

Le peu d'intérêt général pour de tels problèmes, explique le manque d'analyses globales sur la participation des Départements Français d'Amériques aux mouvements d'intégration.

La surprise est donc de taille pour la majorité des individus de ces régions Françaises, lorsqu'ils se rendent compte que, malgré eux, ils sont appelés à subir les conséquences des mouvements d'intégration qui s'appliquent à eux, soit par leur appartenance à une sphère géographique, soit par leur statut.

L'intégration dans la Caraïbe a débuté pendant la deuxième guerre mondiale et a pris la forme d'organismes internationaux au niveau régional.

La première de ces organisations fut la **Commission Anglo-Américaine pour la Caraïbe**. Elle échelonna ses travaux de 1942-1946, son but était de venir en aide aux pays de la Caraïbe où se trouvaient les bases Américaines. Il fallait éviter les troubles possibles, du fait des difficultés liées au ravitaillement.

La Commission Anglo-Américaine était composée des États-Unis et de l'Angleterre qui agissaient au nom de ses possessions dans la Caraïbe.

La Commission organisa le ravitaillement des îles coupées de leurs métropoles et étudia des solutions pour leur développement et celui de toute la zone Caraïbe. Ce premier embryon d'intégration régionale réalisa un travail important.

La Commission des Caraïbes remplaça la commission Anglo-Américaine et prit la forme, plus solennelle d'un traité réunissant toutes les puissances ayant un intérêt dans la région, France, Angleterre, Pays-Bas et les États-Unis. Les pays de la Caraïbe y furent associés à travers un organe nouveau : **la Conférence des West-Indies**.

Cette Conférence sera la première plate-forme de réflexion des originaires de la Caraïbe sur leur devenir. Elle permit aux jeunes leaders politiques de la Caraïbe d'affermir leur personnalité en particulier Eric WILLIAM.

La Commission des Caraïbes effectua ses travaux de 1946-1961. Mais son caractère extra régional de par la présence de puissances coloniales comme ordonnateur des décisions, rendit impossible une réelle intégration économique du bassin caribéen.

L'Organisation de la Caraïbe qui succéda à la Commission (œuvre de 1962-1965) donnait le rôle principal aux pays de la Caraïbe. Mais sans réels moyens financiers, l'intégration ne pouvait être possible. Le manque de soutiens financiers pour pouvoir mettre en œuvre une politique intégrée de développement de la Caraïbe, vit la fin de la tentative d'intégration économique de la Caraïbe par la voie de la coopération, entre puissances coloniales et pays de la région.

La C O D E C A (1965-1969) est une nouvelle tentative pour intégrer l'économie de la Caraïbe à travers un projet du Gouvernement Portoricain, d'agence de coopération régionale.

La C O D E C A marqua une étape dans l'intégration économique et le passage de la coopération formelle à un stade plus informel des relations internationales dans la Caraïbe.

Les îles françaises ont toujours participé aux mouvements de coopération et d'intégration de la région, souvent sans avoir une vraie démarche et une stratégie précise.

Un peu comme par accident. Ce n'est que l'obstination et la volonté d'un homme seul, qui a pu garder leur place dans le concert de la coopération Caraïbe, et ménager leurs spécificités dans le courant d'intégration à l'Europe.

Cet homme est **Clovis BEAUREGARD**, son action est peu connue du fait de sa discrétion et de sa volonté de ne pas s'engager dans la voie politique pour faire aboutir ses convictions.

Il est cependant celui qui a le plus fait pour que les DFA tiennent une place dans la coopération et l'intégration économique, aussi bien avec la caraïbe que l'Europe.

Il est le seul à avoir eu une vision assez large pour concevoir les connexions entre l'appartenance Caraïbe des DFA et leurs liens statutaires avec l'Europe.

Clovis BEAUREGARD est né le 04 mai 1907 au Vauclin. Il a fait des études de droit et s'est engagé dans la fonction publique en France puis en Guadeloupe.

C'est dans le cadre de ses fonctions en Guadeloupe qu'il a eu à connaître des problèmes de la Caraïbe, en particulier lorsqu'il a exercé les fonctions de Chef des services économiques et de Conseiller auprès du dernier Gouverneur à partir de 1945.

A cette époque, deux idées fortes s'opposaient :

- L'intégration de la Guadeloupe, la Martinique et de la Guyane, à l'ensemble Français et le courant Caribéen bien accepté par certains milieux politiques, en particulier le parti Communiste avec Rémy NAINSOUTA qui s'opposa farouchement à l'assimilation, préférant une intégration dans le cadre de la communauté Caraïbe.

Le courant favorable à l'intégration fut le plus fort mais le Gouvernement Français et Clovis BEAUREGARD vont tenir une place importante dans les organisations régionales Caraïbes.

Le rôle de M. BEAUREGARD restera toujours celui d'un fonctionnaire ; jamais il n'essayera de mettre en question les situations statutaires données.

De ce fait, son action connaîtra une moindre audience qui ne nuira pas à son efficacité.

De par sa compétence et son assurance prophétique, M. BEAUREGARD occupe très vite le poste de Secrétaire Général de la Commission de la Caraïbe où il impulsa un travail considérable pour une meilleure connaissance des mécanismes de l'économie Caribéenne, et de nouvelles perspectives d'avenir pour le développement de cette région.

Les travaux réalisés par la Commission des Caraïbes puis par l'organisation des Caraïbes sous la direction de M. Clovis BEAUREGARD, permettront l'émergence d'hommes de la stature d'Eric WILLIAM, qui eux s'excluront de la mouvance technocratique de ces organisations internationales, régionales où se mêlaient les puissances colonisatrices et leurs colonies et ex-colonies.

La profonde différence qui existe entre Clovis BEAUREGARD et toutes ces personnalités qui deviendront des Chefs d'États de leurs îles, c'est que Clovis BEAUREGARD, n'a jamais été animé par une quelconque volonté nationaliste. Pour lui, la Caraïbe a une identité et des problèmes propres, qu'il convient de résoudre en commun.

Le développement de cette Zone passe par une coopération avec tous les partenaires en présence, aussi bien sur le plan régional que sur le plan international.

L'idée de l'intégration chez Clovis BEAUREGARD domine de la pensée nationale. Elle s'engage dans une réflexion prospective à long terme et se réalise progressivement malgré tous les aléas de l'histoire de cette région.

Face aux turbulences créées par la montée des nationalismes et la partition en unités indépendantes des îles de la Caraïbe Anglophone ; le Secrétaire Général de l'**Organisation des Caraïbes** restera de plus en plus convaincu de la nécessité du maintien d'un organisme de Coopération Régionale pour accompagner et donner des moyens techniques et financiers au développement.

Pour éviter de grandes dérives économiques, Clovis BEAUREGARD proposa, sous le contrôle et avec l'approbation des plus grands spécialistes de l'époque, trois orientations indispensables pour la Caraïbe :

1. Une banque de développement dont les principes et la mise en œuvre avait été étudiées avec des experts américains ;
2. L'organisation d'une zone de libre échange ;
3. L'appréciation de la stratégie de l'industrialisation par invitation qui découlait de l'étude menée par Arthur LEWIS (prix Nobel d'économie pour cette théorie), à la demande de la Commission de la Caraïbe.

Ces trois propositions sont soumises par M. BEAUREGARD aux grandes puissances en présence ; elles rencontrent un intérêt soutenu mais aucune puissance en 1963 n'est prête à jouer la stratégie de la Coopération et d'en payer le prix. Il existait à cette époque, une volonté de concevoir les relations à un niveau bilatéral.

Pour Clovis BEAUREGARD, la tentative d'un dialogue Nord-Sud et d'une collaboration entre pays développés et une région géographique où la prééminence de l'Europe et des États-Unis était forte, devait prendre d'autres formes.

En 1965, c'est la fin de la Coopération Régionale dans la Caraïbe, sous la forme d'association entre pays de la Caraïbe et grandes puissances.

Clovis BEAUREGARD continuant sa quête pour l'intégration des pays de la Caraïbe se tourne vers l'Europe qui à travers le Traité de Rome 1957, donne une nouvelle opportunité aux pays associés à la France et aux Pays-Bas.

Il obtient que l'**Organisation de la Caraïbe** soit dépositaire des publications européennes et qu'une coopération s'établisse entre le Secrétariat de la Commission des Communautés Économiques Européennes et celui de l'**Organisation de la Caraïbe**.

Clovis BEAUREGARD, à partir de 1965 entreprend de convaincre les leaders des pays de la Caraïbe, qu'il connaissait pour la plupart, ayant travaillé avec eux, en particulier Eric WILLIAMS, de la nécessité de la collaboration avec la **Communauté Économique Européenne**.

L'objectif ultime étant de faire aboutir la notion de développement grâce à une forme de coopération et d'intégration entre la Caraïbe, l'Europe et les autres parties prenantes dans la région.

L'entrée de l'Angleterre dans le marché commun et l'arrivée dans le cadre de LOME d'une grande partie des pays de la Caraïbe, viennent conforter la position de Clovis BEAUREGARD.

Mais certaines difficultés apparaissent concernant en particulier les DFA (Départements Français d'Amérique) (*terminologie imaginée par C. BEAUREGARD*).

Depuis l'époque où Monsieur BEAUREGARD avait en charge l'économie et le ravitaillement des îles françaises de la Caraïbe, la situation économique n'avait pas beaucoup évolué, faute d'une restructuration importante qui aurait dû être réalisée dans le cadre du Traité de Rome, grâce à son article 227.

La signature de la première convention de Lomé va mettre à jour les graves dysfonctionnements de l'économie des DFA. Ces derniers vont commencer à se rendre compte de leur manque d'intégration réelle aux conditions économiques de l'Europe et la

menace que faisaient peser sur leurs économies, les pays ACP qui pouvaient bénéficier du libre accès sur les marchés des DFA, sans réciprocité.

Face à l'amorce de conflits entre les DFA et les signataires Caraïbes de Lomé, des solutions se devaient d'être proposées.

C. BEAUREGARD constatant les risques réels de friction entre les DFA et les nouveaux ACP, entreprit de mettre en œuvre un nécessaire courant de Coopération entre les trois Départements Français d'Amérique.

La détermination de créer un lien entre les DFA s'avérait indispensable, cette action fut facilitée par son nouveau rôle de Secrétaire Général de la CCI de la Martinique, poste qu'il préféra à une position plus importante au niveau de la Commission des Communautés Économiques Européennes,

Il créa pour se faire, l'Assemblée Permanente des CCI de Guadeloupe, Martinique et Guyane, et mena une action parallèle pour établir des liens économiques avec la CAIC (Association Caraïbe de l'Industrie et du Commerce).

L'Assemblée Permanente va établir un livre blanc sur l'intégration des DOM dans l'Europe en 1974.

C'est la première fois que des propositions en provenance des DOM sont émises et soumises au Gouvernement Français, qui accepte cinq des propositions qui font l'objet du premier Mémoire des DOM, à la Communauté Économique Européenne.

Ce Mémoire sera aussi à l'origine de l'obtention pour les DOM des fonds structurels (FEDER – FSE – FEOGA).

A toute cette stratégie Europe-Caraïbe à travers la CEE, la CAIC, il a fallu associer les autorités locales des DFA, qui, grâce à la décentralisation avaient un rôle fondamental à jouer dans la coopération avec la Caraïbe et l'Europe.

Monsieur BEAUREGARD reprend contact avec tous les pays de la Caraïbe, la Communauté Économique Européenne, les autorités françaises compétentes sur le plan local, les chambres de commerce et les hommes politiques afin d'organiser les premiers contacts Europe-Caraïbe en 1981, le secteur public étant aussi présent pour débattre de ce qui pourrait être fait en commun.

En 1987, les deuxièmes contacts Europe-Caraïbe sont amplifiés dans la perspective de 1992 et de l'Acte Unique. Lors de cette conférence, il a été mis l'accent sur l'effet passerelle des Départements Français d'Amérique, dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

Clovis BEAUREGARD demeure l'instigateur et le coordinateur de ces actions qui favorisent l'intégration des DFA à la Caraïbe à l'Europe.

Face aux craintes qui sont nées de la perspective d'une intégration mal adaptée à l'Europe, pour les DFA, c'est encore Monsieur BEAUREGARD qui intervient dans le cadre des CCI des Départements d'Outre-Mer pour proposer des solutions nécessaires à une bonne intégration.

Clovis BEAUREGARD, tout au long de sa carrière, a fait preuve d'un esprit prophétique mais par son refus de jouer un rôle politique, il a dû subir les contingences de l'histoire pour voir l'émergence de ses idées.

La prise en considération des idées avancées par Monsieur BEAUREGARD aurait pu faire gagner un temps considérable au concept d'intégration dans la Caraïbe et aurait permis aux Départements Français d'Amérique de jouer leur rôle d'acteur et de trait d'union dans cette intégration, au lieu d'en subir les effets et de réagir à posteriori, poussés par ce nécessaire mouvement qu'ils ne peuvent éviter.

J'ai toujours eu une grande admiration pour l'homme qu'était Clovis BEAUREGARD, et pour sa vision de la Caraïbe.

Une anecdote me reviens, lors d'un séjour à Miami, à l'occasion de la conférence du CBI (Caribbean Bassin Initiative), Claudy ALLIE et moi accompagnions, Monsieur BEAUREGARD devant le centre de conférence, qu'elle ne fut pas ma surprise de voir s'arrêter toute l'escorte du Secrétaire d'État Américain aux Affaires Étrangères qui ne craignit pas de risquer un embouteillage pour saluer avec beaucoup de déférences, Monsieur BEAUREGARD, ce grand homme de la Caraïbe toujours d'une extrême élégance dans son impeccable costume blanc.

Toute ma compréhension de l'Europe, de la Caraïbe et du concept de trait d'union que sont les DFA, je les dois à Clovis BEAUREGARD.

J'espère aussi qu'il m'a transmis ce courage sur le sens de l'histoire qui m'aidera à ne pas désespérer.

Les Accords de Partenariat Économique sont l'illustration de la pensée de Clovis Beauregard, mais sauront-ils se profiler comme il l'aurait souhaité ?

Son départ me rappelle le dicton « nul n'est prophète en son pays ».

Mais que les fruits apparaissent lorsque la graine est en terre et a germé !

DR. Rose-Lee RAQUI